

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 349-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 349
RELATIF AU PLAN D'URBANISME EN CE QUI A TRAIT À L'IMPLANTATION
D'UN ABATTOIR**

(District Saint-Sacrement)

Avis public est donné à l'effet que, le **1^{er} mai 2023 à 18 h 30**, en la Salle du Conseil, située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation relativement au projet de règlement numéro 349-13 visant à modifier le *Règlement numéro 349 relatif au Plan d'urbanisme* en ce qui a trait à l'implantation d'un abattoir.

À cette occasion, le Conseil municipal entendra les personnes intéressées à s'exprimer sur ce projet de règlement, lequel est disponible pour consultation au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville.

Le règlement projeté vise à modifier le Règlement numéro 349 afin de permettre, dans l'aire d'affectation « Agricole », l'usage « Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande » sur une superficie de 10 hectares correspondant à une partie du lot 4 188 091 du Cadastre du Québec, conformément à la décision numéro 427247 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Conformément à l'article 109.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), les principales **modifications projetées se résument comme suit :**

- rendre compatible dans l'aire d'affectation « Agricole », l'usage « Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande » sur une superficie de 10 hectares correspondant à une partie du lot 4 188 091 du Cadastre du Québec;
- assujettir cet usage à certaines balises, notamment afin qu'il soit rattaché à la fonction « Industrie à faible incidence ».

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 12 avril 2023.

La greffière de la Ville,



Crystel Poirier, L.L.L., OMA